



**COMMISSION SPORTIVE JEUNES DU DISTRICT
(CSJD)
Configuration « Compétitions »**

Procès-verbal N° 21 du 01 Février 2022

Président : M. Roland Mehn
Vice-Présidents MM. André Bohn - Jean-Pierre Wagner
Secrétaire Général : M. Jean-Pierre Wagner



INFORMATIONS COMMUNES

1. Dates d'envoi des Calendriers des Jeunes et Féminines du District Alsace
2. Coupes : Festival Foot U13F 2^{ème} Tour
3. Mention d'Appel

ANTENNE d' ILLZACH

1. Modifications des Groupes et Dénominations Jeunes
3. Coordonnées CSJD - Antenne Illzach

ANTENNE de STRASBOURG

1. Coupes d'Encouragement Crédit Mutuel U18 2^{ème} Tour
2. Coupes d'Encouragement Crédit Mutuel U15 3^{ème} Tour
3. Festival Foot U13 F Pitch : 8^{ème} de finales
4. Coupes d'Encouragement Crédit Mutuel U13 3^{ème} Tour
5. Coordonnées CSJD - Antenne Strasbourg

INFORMATIONS COMMUNES



Engagements SAISON 2021/2022 – District d'Alsace de Football



A noter
dans vos Agendas...

Les engagements sont clos sur Footclubs depuis le 21/01/2022

02/02/22 : date prévisionnelle d'envoi des calendriers provisoires aux clubs

14/02/22 : date prévisionnelle de retour des calendriers modifiés des clubs au District.

18/02/22 : date prévisionnelle d'envoi des calendriers définitifs aux clubs

Souhaits des clubs pour la saison 2021/2022

- Toutes les demandes des clubs sont enregistrés et examinés par la CSJD A67 et A68
- **Pas de réponses individuelles.**
- Les souhaits spécifiques et les demandes d'alternances seront satisfaits dans la mesure du possible.
- La CSJD ne dérogera pas aux règlements en vigueur.
- Catégories **U18 – U15 – U13**, la CSJD ne peut engager des équipes au niveau souhaité par les clubs. Toute nouvelle équipe est engagée ou réengagée au dernier niveau de la compétition :
U18 en D3 Printemps– U15 en D3 Printemps et U13 en D3 Printemps ou D4



Festival FOOT U13F Pitch 2ème TOUR

Le 5 Mars 14H00 (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour la Finale du District le WE du 2 Avril 2022. Le règlement de la coupe d'encouragement (page 44 de l'annuaire) s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 30 mn. Pas de prolongation. En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Colmar S.R. 1	Colmar S.R. 2	
2	Niederhergheim F.C. 1	Blodelsheim A.S. 1	
3	Pulversheim Ejep 1	A.G.I.I.R. Florival 1	
4	Pfastatt F.C. 1	Rouffach Evv 1	
5	Ejps/Sierentz 1	Oltingue Esf 1	
6	Zillisheim S.S. 1	Mulhouse F.C. 1	
7	Selestat S.C. 1	Illzach A.S.I.M. 1	
8	Bischheim Soleil 1	Strg A.S. 1	
9	Hinterfeld A.C. 1	Strasbourg R.C.S.A. 1	
10	Holtzheim A.S. 1	Strg Musau A.S. 1	
11	Kometrib/Ettendorf 1	Sarrebourg Fc 1	
12	Niederhausbergen/Enp	Erstein A.S. 1	
13	Phalsbourg/Esp 2016 1	Ittenheim U.S. 1	
14	Ernolsheim/Molsheim 1	Vendenheim F.C. 1	
15	Strg/Evaubanasloas 1	Schiltigheim S.C. 1	
16	Zellwiller S.R. 1	Wolxheim C.S. 1	



MENTION D'APPEL

Commission Sportive de District :

– Procédure d'appel

« - **Pour les dossiers règlementaires** : susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District (secretariat@lafa.fff.fr) dans un délai de 7* jours à compter du lendemain de leur notification, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

** Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.*

Les décisions de la Commission Sportive des Jeunes du District Alsace sont susceptibles d'appel dans les conditions de forme et de délai prévus à l'article 69 des Règlements de District, devant la Commission d'Appel de District.

Le Président,
Roland MEHN

Le Secrétaire Général,
Jean-Pierre WAGNER

Antenne d'Illzach

Réunion restreinte 25 Janvier 2022

Illzach - Salle Mars

Procès-verbal N° 21

Vice-Président CSJD &
Responsable de l'Antenne

M. Jean-Pierre Wagner

Présents :

Assiste(nt) à la séance :

Absents excusés :



Modifications des Groupes et Dénominations Jeunes et Féminines



JEUNES

U13D3 Gr E: Richwiller F.C.R.S. 2 intègre ce groupe et remplace Aspach Le Haut Ejht 2

U13D3 Gr F: Aspach Le Haut Ejht 2 intègre ce groupe et remplace Richwiller F.C.R.S. 2

CSJD Antenne d'Illzach - Jeunes

Toutes vos demandes sont à envoyer à : haut-rhin@lafa.fff.fr ou competitions@lafa.fff.fr

Jean-Pierre Wagner.

Antenne de Strasbourg

Strasbourg - Salle R. Kaelbel Procès-verbal N° 21

Vice-Président CSJD &
Responsable de l'Antenne M. André Bohn

Présents :

Assiste(nt) à la séance :

Absent (s) excusé (s) :



COUPES JEUNES A67



COUPE D'ENCOURAGEMENT CREDIT MUTUEL U18



Antenne de Strasbourg / 2ème Tour

Le 5 Mars à 16H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 45 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Strg Cite De L III	Oberhausbergen Fc	
2	Gjan/Wissembourg	Schweighouse/M F.C.	
3	Nordhouse/Enhg	Matzenheim/Emr	
4	Oberroedern/Ehattgau	Durrenbach/Esauerpe	
5	Wasselonne/Emossig	Porte du Vignoble/Kirch	
6	Val De Moder F.A.	Zornthal/Schwindratzheim	
7	Pfulgriesheim/ Enp	Schiltigheim/Bisc Ec	
8	Alliance Treffé/Mons	Strg Fcosk 06	
9	Holtzheim A.S.	Strg Inter Meinau	
10	Roeschwoog/Euffried2	Schirrhein F.C.E.	
11	Strg Menora	Strg Neuhof C.S	
12	Herrlisheim F.C.	La Wantzenau/Edelill	
13	Chatenois/Ehk	Selestat S.C.	
	Exempts :		
14	Sarre Union U.S.		
15	Urmatt/Edhms		
16	Hoerd A.S.		

Antenne de Strasbourg / 3ème Tour

Le 5 Mars à 16H (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 40 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Matzenheim/Emr 1	Oberhausbergen F.C. 1	
2	Molsheim/Ernolsheim 2	Strg Fcosk 06 1	
3	Ohlungen A.S. 1	Schirrhein F.C.E. 1	
4	Sarre Union U.S. 1	Alliancetreffe/Ernol/S 1	
5	Strg Neudorf A.S. 1	Lingolsheim F.C. 1	
6	Strg Suc 1	Illkirch Graff. F.A. 2	
7	Kochersberg/Truch 1	Mundolsheim/Elmv 1	
8	Hilsenheim/Ehw 1	Scherwiller/Ehk 1	
9	St Pierre/Evalleville 1	Ittenheim/Ebruche 1	
	Exempt :		
10	Schiltigh Esp 1		
11	Zornthal/Hochfelden 1		
12	Strg Robertsau A.S.L 1		
13	Kogenheim/Ejkk 1		
14	Seltz F.C 1		
15	Kometrib/Kindwiller 1		
16	Gjan/Steinseltz 1		



Festival FOOT U13 Pitch

Antenne de Strasbourg / 8ème finale

Le 5 Mars à 14H30 (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 30 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Kockersberg/Truch 1	Illkirch Graff. F.A. 1	
2	Gumbretschhoffen 1	Strasbourg R.C.S.A. 1	
3	Maisonsg/Evalleville 1	Obernai F.C.S.R. 1	
4	Meistratzheim U.S 1	Duppigheim/Epb 1/	
5	Niederschaeffolsheim/Efcwn 1	Kometrib/Obermodern 1	
6	Seltz FC 1	Haguenau Fcsr 1	
7	Souffelweyershe F.C. 1	Strg Kronenbourg 1	
8	Strg Suc 1	Strg Inter Meinau 1	

Antenne de Strasbourg / 3ème Tour

Le 5 Mars à 14H30 (sauf indications contraire) sur le terrain du club premier nommé.

Le vainqueur est qualifié pour le tour suivant. Le règlement de la coupe d'encouragement s'applique. Les frais d'arbitrage restent à la charge du club visité. Matches de 2 x 30 mn. Pas de prolongation.

En cas d'égalité : 5 tirs aux buts, puis tirs au but mort subite.

	EQUIPES	EQUIPES	HORAIRE
1	Brumath S.S 2	Strg Robertsau A.S.L 2	
2	Gerstheim A.S 2	Erstein A.S 2	
3	Gjan/Oberlauterbach 2	Seltz F.C 2	
4	Gries/Egk 2	Haguenau F.C.S.R 3	
5	Grpt kilbs/Boersch 2	Obernai F.C.S.R. 3	
6	Illkirch Graff.F.A 2	Strg Fcosk 06 2	
7	Ittenheim/Ebruche 2	Strg A.S 4	
8	Kometrib/Bouxwiller 2	Zornthal/Schwind 2	
9	Mundolsheim/Elmv 2	Strg A.S. 5	
10	Sarre-Union U.S 2	Kometrib/Bouxwiller 3	
11	Scherwiller /Ehk 2	St Pierre/Evalleville 3	
12	Strg Fcosk 06 3	Strg Kronenbourg 2	
13	Strg Kronenbourg 3	Schiltigheim S.C 3	
14	Wingersheim F.C. 2	Haguenau F.C.S.R 2	
	Exempts :		
15	Gundershoffen/Evosgesn 2		
16	Ostwald F.C. 2		



et



CSJD Antenne de Strasbourg

Une permanence est assurée de 17h00 à 19h00 lors des réunions du jeudi soir de la Commission, salle R. Kaelbel au siège du District, tél. 03 88 27 95 92 - Adresse courriel : competitions@lafa.fff.fr et une adresse réservée au Foot Animation : footanimation@lafa.fff.fr

André Bohn